

# Année scolaire 2024 - 2025

# Inscription en Seconde

Le préalable à une inscription en seconde à EIFFEL est une affectation en seconde à EIFFEL, cette condition est incontournable.

# <u>Dates et horaires des inscriptions</u> : (dépôt du dossier)

- Vendredi 28 juin 2024 de 9h00 à 16h30

La chaine d'inscription mobilise une dizaine de personnes en permanence, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir arriver au lycée au moins une demi-heure avant l'horaire indiqué de fermeture.

# Pièces à joindre au dossier d'inscription en seconde :

- La fiche d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025
- 1 copie de la carte d'identité de l'élève (agrafée au dos de la fiche d'inscription)
- La fiche «Infirmerie» + 1 photo
- La fiche «Intendance» + 1 photo +1 RIB agrafé en bas au centre
  - + le chèque de demi-pension (élèves au ticket)
- Le coupon relatif à l'autorisation de sortie des élèves
- Le coupon d'adhésion à la MDL
- La décision d'aménagement d'examen au DNB pour les élèves concernés.
- Pour les élèves souhaitant candidater en <u>classe aéronautique</u> (**nombre de places limité**) : une lettre de motivation. Les élèves non retenus dans cette option seront prévenus par message mail dans le courant du mois de juillet.
- Les options en enseignements général et technologique (Maths euro, SI/CIT et SL) ont une capacité d'accueil limitée. Toutes les demandes seront étudiées et les élèves non retenus dans ces options seront prévenus par message mail dans le courant du mois de juillet.
- Pour les élèves souhaitant être dans la même classe : une demande écrite indiquant le **motif de la demande**. Cette demande sera étudiée par la direction et n'a pas de caractère obligatoire. **Aucune demande** écrite ne sera prise en compte si celle-ci est faite au mois de septembre.

# N.B.: Prêt gratuit de manuels des enseignements obligatoires :

Les livres seront remis à la rentrée scolaire, selon les modalités qui seront précisées par le professeur principal. Ne sont fournis que les livres correspondant aux enseignements obligatoires, à l'exclusion des options facultatives, des cahiers d'exercices, des dictionnaires.

Il n'y a pas de liste de fournitures scolaires. Chaque professeur indiquera ses besoins en début d'année.

Lycée Gustave EIFFEL

15, Avenue Champollion BP17430 21074 DIJON Cedex

Tél: 03 80 60 42 12

Courriel: 0211033J@ac-dijon.fr Site: http://lyc21-eiffel.ac-dijon.fr



(1) Cocher la (les) case(s) correspondante(s).

## FICHE D'INSCRIPTION:

# Seconde

-			_
Red	oub	lant	: 🗆

<u>Nom</u> :			(agrafer la copie de	e la carte d'identité au	ı verso)	
(tous les) Pré	noms :					
Né(e) le		à		Dpt : /		
(1) 🛮 Garçon	□ Fille	Nationalité	:			
<u>Régime demandé</u> : (1) □ Externe □ Demi-pensionnaire □ Interne (dans la limite des places disponi						
Scolarité :						
Langues Viv	antes_	□ Allemand	I □ Anglais □ Esp	pagnol		
(en choisir 2	parmi)	□ Autre, pré	écisez :			
Enseigneme optionnels(1)		<u>ogiques</u>	1 maxi parmi les 2 p Sous réserve de plac			
□ S.I / C.I.T	(Sciences of	de l'ingénieur)	/ (Création et Innovation	on Technologique)		
□ S.L. (Scie	ences et Lab	oratoire)				
Enseignement général optionnel Sous réserve de places disponibles  Section Européenne (1): □ oui □ non Maths/Anglais (2h hebdo)						
EPS D S	Section sportiv	ve scolaire Hand	dball (recrutement Club)			
	Section sportiv	ve scolaire Ultir	nate (recrutement Club)			
0 (	Option EPS –	2H hebdomada	ires			
Projet facultatif: couplage obligatoire avec SI / CIT						
2de Aéronau	itique (1):	oui 🗆 non				
Scolarité de l	'année préc	édente (2023	/ 2024) : Formation :			
Nom de l'étab	lom de l'établissement :					

ANNÉE SCOLAIRE : 2024 / 2025

# SITUATION DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX

# Représentant légal 1

□ À contacter en priorité	□ Père	□ Mère	□ Autre :
Nom :	Pro	énom :	
Adresse :			
Courriel:			
<b>&amp;</b> (domicile) :			
Portable :			
Accepte les SMS pour être informé ou urgents concernant la scolarité			ences et autres événements importants on
Autorise à communiquer son adres siégeant au Conseil d'administration			aux associations de Parents d'élèves
Profession et Catégorie Sociale	: code / /_	/ Voir la liste	des PCS (jointe)
Représentant légal 2			
□ À contacter en priorité □	Père [	Mère	□ Autre :
Nom :	Pro	énom :	
Adresse :			
Courriel:			
<b>3</b> (domicile):			
Portable :			
Accepte les SMS pour être informé ou urgents concernant la scolarité			ences et autres événements importants on (1)
Autorise à communiquer son adres siégeant au Conseil d'administration			aux associations de Parents d'élèves
Profession et Catégorie Sociale	: code / /	/ Voir la liste	des PCS (jointe)
Date :	(s) ou Sian	ature de l'élè	ve maieur

# **Professions et Catégories Sociales - PCS**

- **10 Agriculteurs exploitants** : cultivateur, viticulteur, horticulteur, fermier, méteyer, entrepreneur de travaux agricoles (-10 salariés)
- 21 Artisans: boulanger, patissier, boucher, maçon, plombier, menuisier, mécanicien, coiffeur, teinturier ...
- **Commerçants et assimilés :** tout commerce ou prestataire de service : (-10 salariés) épicier, cafetier, restaurateur hôtelier, forain, libraire, agent immobilier ...
- 23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
- 31 Professions libérales: médecin, pharmacien, dentiste, avocat, architecte, notaire, expert comptable ...
- 33 Cadres de la fonction publique : magistrat, inspecteur, officier, administrateur, attaché ...
- **Professeurs, professions scientifiques :** proviseur, principal, professeur agrégé ou certifié, conseiller d'orientation pharmacien ou médecin salarié, ...
- 35 Professions de l'information, des arts et des spectacles: journaliste, écrivain, bibliothécaire, danseur, comédien...
- 37 Cadres admnistratifs et commerciaux d'entreprise
- 38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
- **42 Instituteurs et assimilés**: professeurs des écoles, de lycée professionnel, d'enseignement général des collèges conseillers principaux d'éducation, moniteurs d'école de conduite...
- **43** Professions intermédiaires de la santé et du travail social : puéricultrice, infirmier, assistant de service social, préparateur en pharmacie, éducateur spécialisé, sage-femme ...
- 44 Clergé, religieux
- **Professions intermédiaires administratives de la fonction publique**: contrôleur des impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés, autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat (hors Enseignement, Patrimoine, Impôts, Trésor, Douanes), inspecteur de police, adjudant ...
- **46** Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises : assistant de direction, interprète, traducteur, photographe ...
- 47 | Techniciens : dessinateur industriel, analyste programmeur, géomètre....
- **48 |Contremaîtres, agents de maîtrise :** conducteur de travaux, chef de chantier...
- 52 Employés civils et agents de service de la fonction publique : Aide soignant, ambulancier, agent administratif commis, agent de service, préposé ...
- 53 | Policiers et militaires : gendarme, pompier, agent de police, agent de sécurité ...
- 54 Employés administratifs d'entreprise : secrétaire, guichetier, standardiste, hôtesse d'accueil, employé ....
- 55 Employés de commerce : vendeur, caissier, pompiste ...
- 56 Personnels des services directs aux particuliers :
- 62 Ouvriers qualifiés de type industriel
- 63 Ouvriers qualifiés de type artisanal : jardinier, ouvrier d'art,...
- 64 Chauffeurs: conducteur routier, de transport en commun, taxi, livreur, coursier
- 65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
- 67 Ouvriers non qualifiés de type industriel
- 68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal
- 69 Ouvrier agricole: marin pêcheur, bûcheron, berger ...
- 71 Retraités agriculteurs exploitants
- 72 Retraités artisants, commerçants, chefs d'entreprise
- 74 Anciens cadres
- 75 Anciennes professions intermédiaires
- 77 Anciens employés
- 78 Anciens ouvriers
- 83 Militaires du contingent
- 84 Élèves étudiants
- 85 Personne sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
- 86 Personne sans activité professionnelle > 60 ans (sauf retraités)
- 99 Non renseigné : inconnue ou sans objet



# LYCÉE GUSTAVE EIFFEL

# CALENDRIER ET HORAIRES DE RENTRÉE ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

NIVEAU DE SCOLARITÉ	ACCUEIL DES INTERNES	ACCUEIL ET CONSTITUTION DES CLASSES	HORAIRE DE DÉBUT DES COURS		
SECONDE	lundi 02 septembre de 8h30 à 9h45 Réunion des familles d'internes de 9h15 à 9h45	<b>lundi 02 septembre</b> de 9h45 à 12h00 Professeur Principal	Début des cours lundi 02 septembre à partir de 14h00		
	Assemblée des parents des élèves de seconde : lundi 02 septembre 2023 à 17h00				
CPGE CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES	lundi 02 septembre de 8h00 à 8h45	lundi 02 septembre de 9h00 à 11h00 Professeur Référent	lundi 02 septembre à partir de 13h en fonction de l'emploi du temps		

NIVEAU DE SCOLARITÉ	ACCUEIL DES INTERNES	ACCUEIL ET CONSTITUTION DES CLASSES	HORAIRE DE DÉBUT DES COURS
PREMIERE	lundi 02 septembre	lundi 02 septembre de 15h00 à 17h00	Début des cours <b>mardi</b>
TERMINALE	de 13h30 à 14h45	Professeur Principal	03 septembre
STS SECTION DE TECHNICIENS SUPÉRIEURS		<b>lundi 02 septembre</b> de 10h00 à 12h00 Professeur Référent	Début des cours lundi 02 septembre à partir de 14 heures

Le Proviseur

# ANNÉE SCOLAIRE 2024 - 2025



règlement.

# **FICHE INTENDANCE**

NOM DE L'ELEVE :Pre	énom :
CLASSE (niveau de classe à la rentrée 2024)	
QUALITÉ : cocher la formule choisie	
Interne au forfait	Demi pensionnaire (Attention : nombreux
□ 2de-Term/4 nuits (LMMJ) 686.00 € / trim*	<u>cours le mercredi AM)</u> □ 5 jours au forfait 250.60 € / trim*
☐ 2de-Term/5 nuits (DLMMJ) <b>742.00 € / trim*</b>	☐ 4 jours au forfait _213.36 € / trim*
□ Post-bac 5 nuitées (D/LMMJ/V) <b>742.00 € /trim*</b>	(choix modifiable jusqu'à fin septembre) □ lu □ ma □ me □ je □ ve
*Trim : septembre à décembre 2024	
□ Interne-externé (forfait 3 repas par jour sans hébergement, postbac uniquement) 564.76 € / trim	□ <u>Ticket (repas à l'unité)</u> 4.85 € / repas □ <u>Externe</u>
(bourse nationale de lycée)	ente de décision
ADRESSE POSTALE DE L'ELEVE :	
Code Postal et commune :	
Portable (élève majeur uniquement) :	
NOM du RESPONSABLE FINANCIER :	
ADRESSE POSTALE :	
Tél. fixe portak	
Courriel:	
Souhaitez-vous recevoir tous les documents relatifs à verrelances factures) par mail ? ☐ oui ☐ non	otre enfant (factures, notifications de bourse,
En cas de séparation ou de divorce, l'application de facturation ne trimestrielles seront adressées au représentant financier ci-dessu	

Relevé d'identité bancaire du responsable financier uniquement à joindre <u>obligatoirement</u> pour le paiement des bourses ou tout remboursement

# FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT

L'accès à la restauration se fait avec le **QR code** disponible sur le téléphone avec l'application <u>Myturboself</u> – après inscription

# ÉLÈVES AU FORFAIT (INTERNES / DP)

- Les factures sont trimestrielles (octobre février avril)
- Le paiement se fait à réception de la facture :
  - via le télépaiement https://teleservices.education.gouv.fr/eds/accueil
  - par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée Eiffel
  - à l'intendance du lycée (CB ou espèces)
- Un paiement échelonné est possible sur demande par mail à gest.0211033j@ac-dijon.fr

# ÉLÈVES AU TICKET

La **réservation préalable des repas** est obligatoire via l'application MyTurboself disponible sur smartphone ou sur le site du lycée.

La réservation se fait après inscription (avec le numéro de la carte de self) sur l'application avec un identifiant et un mot de passe. Le repas doit être réservé au plus tard la veille jusqu'à minuit. Il est conseillé de réserver sur plusieurs jours à l'avance.

- Le compte de restauration de l'élève doit être approvisionné dès la rentrée : joindre obligatoirement un chèque de 48.50 € soit 10 repas encaissé dès réception
- En cas de départ définitif, la somme restant sur le compte sera remboursée par virement bancaire
- Modalités pour créditer le compte :
  - Par CB sur l'application Myturboself (sur smartphone ou via le site du lycée)
  - Par virement IBAN: FR76 1007 1210 0000 0010 0506 082 / BIC: TRPUFRP1
  - Par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable du lycée Gustave Eiffel et déposé au service de l'intendance

# **FONDS SOCIAL LYCÉEN**

Les familles, les élèves rencontrant des difficultés pour faire face aux dépenses de scolarité et de vie scolaire sont invités à contacter tout au long de l'année le service de l'Intendance, par téléphone, mail <a href="mailto:gest.0211033j@ac-dijon.fr">gest.0211033j@ac-dijon.fr</a>, sur place et/ou l'assistante sociale (Mme KONATÉ) afin de constituer un dossier de demande d'aide (directe ou prestation en nature).



# **INSCRIPTION**

# **INTERNAT 2024/2025**

AUX PARENTS DE SECONDE ET PREMIERE STI2D

Vous habitez loin du lycée et vous demandez l'internat au lycée Eiffel pour votre enfant.

Votre demande sera étudiée lors d'une commission qui se réunira début juillet. Vous aurez une réponse téléphonique avant le 12 juillet pour vous préciser les résultats d'admission à l'internat.

Les critères d'admission à l'internat sont les suivants :

- Les ressources de la famille (ex : élève boursier,)
- L'éloignement géographique (ex : temps de transport, mode de transport, ...)
- Situation familiale particulière (à préciser par une demande écrite circonstanciée)

### Nous insistons sur le fait que :

- 1. L'internat est un service rendu et non un droit.
- 2. Le chef d'établissement est responsable de votre enfant sur le temps de l'internat. Il peut donc décider d'éventuels changements de dortoir ou de chambre si la situation le nécessite.
- 3. L'admission à l'internat implique le respect strict des horaires et de tous les termes du règlement intérieur. Toute infraction à ce règlement sera sanctionnée.

Fournitures à apporter le jour de la rentrée : couette, housse de couette, oreiller, taie, cadenas pour l'armoire.

-		
Lieu d'habitation :		Kms
Mode de transport :		
Elève entrant en	Seconde	Première STI2D
Demande l'inscription	de mon enfant à l'intern	at pour cette année 2024/2025.

Signature du responsable légal :

Signature de l'élève :

La Direction

Établissement scolaire : Lycée Gustave Eiffel - Dijon (24/25)

Classe:



Liberté Égalité Fraternité Ce document contient des renseignements médicaux, merci de le transmettre à l'infirmier de l'établissement sous pli cacheté. Un courrier avec des informations médicales confidentielles sous pli cacheté à l'attention des services de secours peut également être joint à la présente :

courrier joint : ☐ Oui ☐ Non Photo

FICHE INFIRMERIE

NOM :	Prénom :	Né(e) le :		agrafer
VACCINATIONS:			l	
			<u>nominative</u>	des pages
NOM et numéro de téléphone de	u médecin traitant :			
Votre enfant porte-t-il de	es lunettes?		□ Oui □	Non
Si <b>OUI</b> , date de la dernière consultati	on chez l'ophtalmologue :			
<ul> <li>Votre enfant a-t-il des pr</li> </ul>	oblèmes d'audition connus?		☐ Oui ☐	Non
Si <b>OUI</b> , nom du médecin ORL qui le su	uit:			
<ul> <li>Votre enfant suit-t-il un t</li> </ul>	traitement médical régulier?		☐ Oui ☐	Non
Si <b>OUI</b> , lequel?:				
<ul> <li>Votre enfant bénéficie-t-</li> </ul>	il d'un suivi particulier?		$\square$ Oui $\square$	Non
(Ex. : Psychologique, pédopsychiatriq	ue, orthophonique, kinésithérapique, erg	othérapique)		
Merci de préciser le nom du profession	onnel ou la structure qui suit votre enfant.	•		
<ul> <li>Votre enfant bénéficie-t-</li> </ul>	il d'un Projet personnalisé de scolari	sation (PPS)?	$\square$ Oui $\square$	Non
<ul> <li>Votre enfant bénéficie-t-il d'un Projet personnalisé de scolarisation (PPS)? ☐ Oui ☐ Non</li> <li>Votre enfant souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI? ☐ Oui ☐ Non</li> </ul>				□ Non
(asthme, allergie, épilepsie, diabète,	mucoviscidose, drépanocytose, traiteme	nt de longue durée)	ce d'un PAI?□Oui□ Non	
Dans ce cas, merci de prendre co	ntact avec le personnel de santé de l	l'établissement.		
•	•		□ Oui □	Non
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		il vous semble important	t de porter à	à la
puisse être transporté seul dans	un véhicule envoyé par le service de n personnel de l'établissement scola	e régulation du SAMU. Je	serai très r	apidement
Je certifie l'exactitude des inform	nière consultation chez l'ophtalmologue :  nt a-t-il des problèmes d'audition connus?   Oui   Non    ni nORL qui le suit :  nt suit-t-il un traitement médical régulier?   Oui   Non    nt bénéficie-t-il d'un suivi particulier?   Oui   Non    nt bénéficie-t-il d'un suivi particulier?   Oui   Non    nt bénéficie-t-il d'un particulier?   Oui   Non    nt bénéficie-t-il d'un Projet personnalisé de scolarisation (PPS)?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise en place d'un PAI?   Oui   Non    nt souffre-t-il d'une pathologie chronique nécessitant la mise			
Signature du responsable légal :	n°1 et / ou	Signature du re	sponsable lég	gal n°2
A le		A	le	

Vos données sont collectées par l'établissement

Lycée Gustave Eiffel

Le responsable de traitement est le chef d'établissement. Les informations personnelles collectées serviront à alimenter les traitements suivants : informer les personnels de santé de l'établissement et , le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'établissement et , le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'établissement et , le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'établissement et , le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'établissement et , le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'établissement et , le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'établissement et , le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'établissement et , le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'établissement et , le cas échéant ceux des services de secours de secours de secours de l'établissement et , le cas échéant ceux des secours de l'établissement et , le cas échéant ceux des secours de l'établissement et , le cas échéant ceux des secours de l'établissement et , le cas échéant ceux des secours de l'établissement et de traitements de données à caractère personnel sont susceptibles d'être mis en œuvre par l'établissement et feront l'objet d'une information ultérieure par le chef d'établissement. Conformément aux dispositions issues du règlement européen à la protection des données à caractère personnel et à la nouvelle loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation et d'effacement aux données. Pour exercer ces droits et pour toute question relative aux traitements des données de votre enfant (si l'élève est mineur), vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par voie électronique dpd@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr ou postale : Rectorat de la région académique Bourgogne-Franche-Comte - Délégué à la protection des données - 10 rue de la Convention - 25030 BESANCON Cedex. Si vous estimez, après avoir contacté le chef d'établissement ou le délégué à la protection des données que vos droits à la protection des données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou sur https://www.cnil.fr/fr/plaintes .Cette fiche est conservée pendant 2 ans par l'établissement et sera détruite (BO du 16 juin 2005 relatif à l'archivage).



Établissement scolaire : Lycée Gustave EIFFEL - DIJON

Année scolaire :

2024/2025

Document non confidentiel à remplir par les familles en chaque début d'année scolaire.

# Fiche de renseignements en cas d'urgence

# Identité de l'élève Classe : ..... Date de naissance : Adresse: N° de téléphone portable de l'élève majeur : Identité des responsables légaux : Responsable légal n°1: Nom: \_\_\_\_\_\_ Prénom: Adresse du responsable légal n°1: ..... N° de téléphone portable : Responsable légal n°2 : Adresse du responsable légal n°2: N° de téléphone portable : En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir les responsables légaux le plus rapidement possible. Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement : Nom et numéro de téléphone d'une personne susceptible de récupérer votre enfant dans le cas où vous ne pourriez pas vous déplacer (réponse obligatoire) En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital ou le service de soins le mieux adapté, déterminé par le SAMU-centre 15. Les responsables légaux sont immédiatement avertis par l'école ou l'établissement scolaire. Un élève mineur ne peut pas sortir de l'hôpital ou de service de soins sans être accompagné d'un de ses parents ou de son responsable légal. Votre enfant a t-il un PAI (Projet d'Accueil Individualisé pour raison de santé) : Oui Non (Le PAI sera joint en cas de sortie ou de voyage scolaire) Votre enfant a t-il un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation pour situation de handicap): Oui (Le PPS sera joint si besoin en cas de sortie ou de voyage scolaire) Souhaitez-vous évoquer un point particulier sur la santé de votre enfant ? ∐ oui ∐ non Si oui et /ou si votre enfant bénéficie d'un PAI et /ou d'un PPS, veuillez renseigner la fiche infirmerie confidentielle à remettre, sous enveloppe cachetée à l'attention du personnel infirmier, Lors de la 1ère inscription dans l'établissement, merci de fournir la photocopie des vaccinations avec la fiche infirmerie confidentielle, sous enveloppe cachetée à l'attention de personnel infirmier de l'établissement, Signature responsable légal n°1 Signature responsable légal n°2 Lycée Gustave EIFFEL - DIJON Vos données sont collectées par l'établissement Le responsable de traitement est le le chef d'établissement. Les informations personnelles collectées serviront à alimenter les traitements suivants : informer les personnels de

santé de l'établissement et , le cas échéant ceux des services de secours des problèmes de santé de l'élève. D'autres traitements de données à caractère personnel sont susceptibles d'être mis en œuvre par l'établissement et feront l'objet d'une information ultérieure par le chef d'établissement. Conformément aux dispositions issues du règlement européen à la protection des données à caractère personnel et à la nouvelle loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation et d'effacement aux données. Pour exercer ces droits et pour toute question relative aux traitements des données de votre enfant (si l'élève est mineur), vous pouvez contacter le délégué à la protection des données par voie électronique dpd@region-academique-bourgogne-franche-comte.fr ou postale : Rectorat de la région académique Bourgogne-Franche-Comte - Délégué à la protection des données - 10 rue de la Convention - 25030 BESANCON Cedex. Si vous estimez, après avoir contacté le chef d'établissement ou le délégué à la protection des données que vos droits à la protection des données personnelles ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA80715, 75334 PARIS CEDEX07 ou sur <a href="https://www.cnil.fr/fr/plaintes">https://www.cnil.fr/fr/plaintes</a>. Cette fiche est conservée pendant 2 ans par l'établissement et sera détruite (BO du 16 juin 2005 relatif à l'archivage)

# LYCÉE EIFFEL NO FIG

### **AUTORISATION DE SORTIE DES ELEVES MINEURS**

### (EN DEHORS DES COURS ET AUX RECREATIONS)

Madame, Monsieur,

En dehors des cours, des activités pédagogiques ou en cas d'absence de professeur, les élèves quel que soit leur régime (externe, D.P ou interne) peuvent :

- ✓ Se rendre au Centre de Documentation et d'Information (en fonction des disponibilités), en étude, au foyer ou dans les cours de récréation
- ✓ Quitter l'établissement : dans ce cas, l'autorisation de sortie de l'établissement pour les élèves mineurs (y compris aux récréations) est soumise à l'autorisation des représentants légaux (CF. le règlement intérieur du lycée Eiffel). L'élève autorisé à sortir en dehors des heures de cours est sous la responsabilité des responsables légaux.

**Pour les élèves internes,** la présence dans l'établissement est **obligatoire** de **18h00 à 7h55** (le lendemain). Toute absence au-delà de 18h00 donnera lieu à une autorisation spécifique.

#### **IMPORTANT:**

Ce que doit faire un élève non autorisé lorsqu'il n'a pas cours : <u>l'élève doit se rendre OBLIGATOIREMENT en salle</u> d'étude.

- ✓ Pour les élèves internes : il doit se rendre en vie scolaire pour signaler sa présence (signature de leur emploi du temps) et se rendre en salle d'étude jusqu'à sa prochaine heure de cours. Il doit se présenter à chaque fois qu'il n'a pas cours entre 8h00 et 17h15 (ouverture de l'internat). La seule dispense de présence en étude est accordée entre 11h00 et 13h00, heure de la pause méridienne.
- ✓ Pour les élèves demi-pensionnaires, il arrive et quitte le lycée à l'heure prévue à son emploi du temps. En cas d'absence d'un professeur, entre deux cours ou en fin de journée, il se rend en étude.

En cas d'absence en étude, les parents seront contactés par la vie scolaire et l'absence enregistrée dans Pronote.

Les responsables légaux ont la possibilité de changer de régime d'autorisation de sortie à tout moment en prévenant par écrit les CPE.

		La	Prov	/iseure,
		Agr	nès G	SAITTET
Je soussigné-e, Madame/Monsieur en classe de	•	_		
atteste avoir pris connaissance du régime des sorties du lycée Eiffel.				
J'autorise mon enfant à bénéficier de l'autorisation de sortie :				
OUI				
NON				
Fait à, le,				

Signature du responsable légal

Signature de l'élève





# LA MAISON DES LYCÉENS

ADHÉSION 2024/2025

Une MDL existe dans chaque lycée. C'est une **association gérée directement par les élèves**. Elle participe au développement de la vie sociale, culturelle, sportive et développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté.

La MDL du Lycée G. Eiffel **anime des clubs** (Musique, Cafétéria, Informatique, Billard et Art). Elle met en place les **photos de** classe et laisse à disposition des Baby-foots dans le Foyer et des jeux d'échec à la cafétéria pour tous les élèves.

L'association **organise des sorties** au Laser-Game ou à la salle d'escalade pour les élèves internes.

<u>L'adhésion à la MDL permet de participer à toutes les activités de l'association (certaines activités comme les sorties à l'internat pourront nécessiter une petite participation supplémentaire).</u>

LA **COTISATION DE L'ASSOCIATION EST DE 10€**, ELLE PERMET DE **RÉGLER L'ASSURANCE** ET **D'ENTRETENIR LE MATÉRIEL** MIS A DISPOSITION DES MEMBRES.

**POUR EN SAVOIR PLUS** VOUS POUVEZ RETROUVER SUR **NOTRE SITE WEB** ET SUR **LES RÉSEAUX SOCIAUX** LES **PHOTOS** DE NOS ACTIVITÉS AINSI QUE LES **DÉTAILS** DE NOS ACTIONS.

SITE WEB: <a href="https://mdl-lycee-eiffel-dijon.fr/">https://mdl-lycee-eiffel-dijon.fr/</a>
INSTAGRAM: mdl.lycee.eiffel

<b>C</b>	<b>X</b>	
	NOM de l'élève	:
	Prénom de l'élève	:
	Niveau à la rentrée	:
	Adhère à la MDL e	t <b>verse un chèque de 10€</b> à l'ordre de « <b>MAISON DES LYCÉENS - LYCÉE G</b> .

Adhère à la MDL et **verse 10€ en espèces** dans une enveloppe portant la mention « **ADHESION MAISON DES LYCÉENS - LYCÉE G. EIFFEL** »

OU

<u>Prière d'inscrire le NOM ET LE PRÉNOM DE L'ÉLÈVE au dos du chèque ou sur</u> l'enveloppe.

En adhérant à l'association, vous acceptez son Règlement Intérieur et ses Statuts (disponible sur le site web de l'association).

NOUS VOUS REMERCIONS D'AVANCE POUR VOTRE PARTICIPATION.

# **INFOS TRANSPORT**

La Région Bourgogne-Franche-Comté\* vous informe que le site d'inscription aux transports scolaires pour l'année 2024/2025 ouvrira le **10 juin 2024**.

Que ce soit pour une première demande ou un renouvellement, les familles qui souhaitent que leur(s) enfant(s) emprunte(nt) les transports scolaires ont l'obligation de procéder à leur(s) inscription(s).

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le 12 juillet 2024.

Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

L'ensemble des informations relatives à la procédure d'inscription est disponible <u>ici</u> ou sur le site internet de la Région :

Site internet de la Région

https://www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport

# RAPPEL!

Pour les élèves circulant sur le réseau Mobigo, la carte de transport scolaire est à conserver plusieurs années et sera renouvelée à chaque changement de cycle scolaire (maternelle, élémentaire, collège et lycée). Elle sera réactivée d'une année sur l'autre, à distance, dès que la réinscription sera réalisée et instruite. À chaque montée dans le car, l'élève doit présenter sa carte au conducteur et devant le valideur.

Si des familles de votre établissement ne parviennent pas à s'inscrire en ligne, un formulaire papier d'inscription est à télécharger sur le site internet de la Région ou à demander auprès de leur Unité Territoriale.

\*La Région n'assure pas le transport scolaire des élèves domiciliés et scolarisés au sein des agglomérations de Dijon Métropole et Beaune Côte et Sud.





Unité territoriale de Côte-d'Or Direction des Mobilités et des Infrastructures Tel. 03 80 44 41 60

Bureaux : 12 Boulevard de la Trémouille - 21000 DIJON

Siège: 4 square Castan - CS 51857 25031 BESANCON CEDEX

# RECOMMANDATION CALCULATRICE

Tout élève de lycée doit impérativement avoir une calculatrice programmable à écran graphique.

Afin d'harmoniser l'équipement de nos élèves, l'équipe de mathématiques recommande l'achat d'un modèle parmi les suivants :

- NumWorks
- CASIO Graph Math+
- Eventuellement CASIO GRAPH 35+E

Si vous disposez déjà d'une calculatrice lycée avec le mode examen, quelle qu'en soit la marque ou le modèle, il est inutile d'en acheter une nouvelle. Vous vérifierez à la rentrée auprès du professeur de mathématiques qu'elle convient.

Nous vous conseillons cependant **d'attendre la rentrée** pour acheter une calculatrice, le professeur de la classe pourra guider votre choix.

L'équipe de Mathématiques du Lycée Gustave Eiffel



# Cahier de vacances

De la 3ème vers la 2nde

# MATHS



Afin de bien préparer l'entrée en 2<sup>nde</sup>, nous recommandons à nos futurs élèves de faire ces quelques exercices. Ils correspondent à l'ensemble des notions du collège qui doivent être maîtrisées pour aborder la classe de 2<sup>nde</sup> sereinement.

Le corrigé est disponible en suivant ce lien :

http://lyc21-eiffel.ac-dijon.fr/docs/cahier-de-vacances\_3eme-vers-2nde\_corr.pdf

ou en scannant le QR-Code :



### **Exercice 1**

Effectuer les calculs suivants en fournissant le résultat sous la forme d'une fraction irréductible.

$$A = \frac{1}{3} + \frac{3}{4} \times \frac{2}{5}$$

$$B = \frac{5}{4} - \frac{1}{4} \times \frac{5}{2}$$

$$C = \frac{\frac{1}{2} + \frac{4}{3}}{\frac{3}{5} - \frac{2}{7}}$$

$$D = \frac{2 \times \frac{3}{4}}{\frac{2}{5} - \frac{5}{4}}$$

### **Exercice 2** Problèmes à résoudre

- 1. Un cultivateur veut vendre sa récolte de blé à 3 acheteurs. Le premier en achèterait les 2/7, le deuxième en achèterait les 2/5 et le troisième en achèterait le tiers. Peut-il satisfaire tous les acheteurs ?
- 2. Trois personnes achètent en commun un fût de vin. Le premier prend les 2/5 et le deuxième en prend les 3/10. Quelle sera la part du troisième ?
- **3.** Pour faire un pâté de lapin, on mélange à la viande de lapin la moitié de sa masse en viande de porc et le quart de sa masse en viande de veau. Calcul le rapport de la masse de lapin en fonction de la masse ce pâté.
- **4.** La graine de colza contient environ 48% de sa masse d'huile, mais on ne retire guère, par la pression, que les 2/3 de cette huile. Quelle FRACTION de la masse totale de la graine de colza l'huile obtenue, après pression, représente-t-elle ?

# Puissances

### **Exercice 3**

Ecris chaque expression sous la forme de la puissance d'un nombre :

$$A = 10^2 \times 10^{-7}$$

$$B = 2^4 \times 3^4$$

$$C = \frac{3^5 \times 2^5}{6^{-2}}$$

$$D = 5^2 \times \left(\frac{1}{5}\right)^{-2}$$

$$E = \frac{a^3}{a^n}$$

### **Exercice 4**

Donne l'écriture scientifique des nombres suivants :

$$A = 123.4 \times 10^{-5}$$

$$B = 0.0178 \times 10^6$$

$$C = \frac{49 \times 10^{-6} \times 6 \times 10^{-5}}{3 \times 10^{4} \times 7 \times 10^{-2}}$$

#### **Exercice 5**

A l'aide de la calculatrice, déterminer le plus petit entier n tel que  $2^n > 10000$ 

### **Exercice 6**

En informatique, on utilise comme unités de mesure les multiples de l'octet :

 $1 \text{ Ko} = 10^3 \text{ octets}$ 

 $1 \text{ Mo} = 10^6 \text{ octets}$ 

 $1 \text{ Go} = 10^9 \text{ octets}$ 

Capacité de l'ordinateur : 250 Go

Contenu du disque dur externe :

- 1 000 photos de 900 Ko chacune;
- 65 vidéos de 700 Mo chacune.



Peut-on transférer la totalité du disque dur externe vers l'ordinateur ?

### **Exercice 7**

Développer et réduire les expressions suivantes :

$$A = 7x(1 - 6x)$$

$$B = (2x - 3)(5x + 7)$$

$$C = 3(2x + 1) - (6 - x)$$

### **Exercice 8**

Factoriser les expressions suivantes :

$$D = 5 + 15x$$

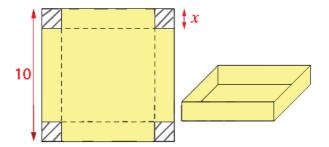
$$E = 12x^2 - 15x$$

$$F = x^2 - 64$$

$$G = 16x^2 - 144$$

### Exercice 9

Dans une plaque métallique carrée de 10 cm de côté, on retire dans chaque coin un carré de côté x cm. En pliant et en soudant, on obtient une boîte sans couvercle.



On admet que  $x \in [0; 5]$ .

- **1.** Exprimer en fonction de x la longueur d'un côté de la boîte obtenue.
- **2.** Quelle est la hauteur de la boîte obtenue (lorsqu'elle est posée comme sur le schéma) ?
- **3.** Exprimer en fonction de xle volume V(x)de la boîte et donner la réponse sous forme développée réduite.

# Fonctions

### Exercice 10

On donne la fonction f définie par :

$$f(x) = x^2 + 3x.$$

- **1.** Que vaut f(1)?
- **2.** Recopier et compléter le tableau de valeurs suivant.

х	-1	-0,5	0	0,5	1	1,5
f(x)						

# Exercice 11

On appelle g la fonction telle que :

$$g(x) = -5x + 3.$$

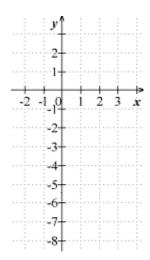
- **1.** Que vaut g(6)?
- **2.** Donner le ou les antécédents de 3 par la fonction g ?

# Exercice 12

Tracer dans le repère ci-dessous la fonction h définie par :

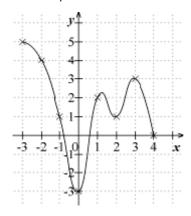
$$h(x) = 2x - x^2$$

pour x compris entre -2 et 3.



### Exercice 13

On a tracé ci-dessous la courbe d'une fonction k définie pour x compris entre -3 et 4.



Déterminer graphiquement :

- a) L'image de 2;
- b) Un antécédent de 4;
- **c)** f(-1);
- d) Un antécédent de 6.

### **Exercice 14**

Marion a écrit le script suivant :

- **1.** Expliquer ce que fait ce script à l'aide d'une fonction f que l'on précisera.
- **2.** Ecrire dans un tableau les valeurs affichées. Peut-on simplifier l'expression de f(x) ?

# Equations

### **Exercice 15**

Résoudre les équations suivantes :

- **a)** 3x + 2 = 14;
- **b)** 3x 4 = 2x + 9;
- c) 5x 4 = 8 3x;
- **d)** 3 (5 x) = 3 4x;
- **e)** 2x + 5 = 3x 1;
- **f)** 2(5-3x) = 6(2x+1);

# Exercice 16

Résoudre les équations suivantes :

- **a)** (x+5)(x-3)=0;
- **b)** (2x+7)(-5x+2)=0;
- **c)**  $64x^2 81 = 0$ ;
- **d)** (3-x)(2x+7)(-5+x)=0;

### **Exercice 17**

Quand Julie est née, sa mère était âgée de 30 ans et son frère avait 4 ans.

Aujourd'hui, ensemble, Julie, son frère et sa mère totalisent un siècle (100 ans).

- a) Si on appelle x l'âge de Julie, exprimer l'âge de son frère et de sa mère en fonction de x.
- b) Quel est l'âge de Julie?

# Géométrie

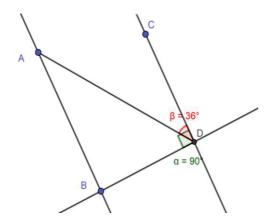
### **Exercice 18**

On considère un triangle ABC, rectangle en A tel que BC = 20 et AB=13.

Déterminer les mesures des angles (en degré ) du triangle et la troisième longueur.

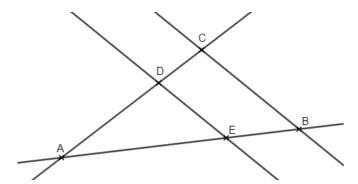
### **Exercice 19**

On considère la configuration suivante : (DC) et (AB) sont parallèles, et AB = 30. Calculer la longueur BD arrondie à 0,1 près.



### Exercice 20

On a la configuration suivante : (BC) et (DE) sont parallèles, avec AB=10, AC=6 et AD = 4. Calculer la longueur AE.



### **Exercice 23**

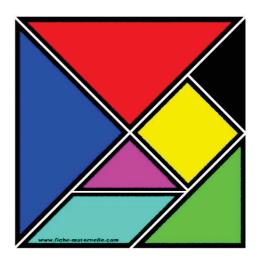
Supposons que l'on fasse le tour de la terre avec une corde. Si on rallonge cette corde de 1 m et qu'on la dispose à égale distance du sol, suivant le schéma ci-dessous qui pourra passer sous la ficelle sans la toucher : un microbe, une fourmi, une souris, un chat ?

 $R_T = 6\,371\,km$  et h la hauteur de la corde

### **Exercice 21** Tangram

Calculer l'aire du carré jaune, sachant que le carré formé par les sept pièces du puzzle a pour côté 10 cm. Vous expliquerez votre raisonnement.

**NB**: Tous les triangles sont rectangles.



### **Exercice 22**

Les deux triangles hachurés ont-ils la même aire ? Justifier.

